

Les associations à la loupe

La troisième édition du « Paysage associatif français » sortira au printemps 2019. Viviane Tchernonog montre une croissance du nombre d'associations qui seraient désormais un million et demi et un bénévolat qui se porte bien. Mais les subventions sont de plus en plus remplacées par des appels à projets ou des marchés publics et les usagers doivent compenser les baisses de recettes.

C'est le résultat d'un travail de (très) longue haleine. Viviane Tchernonog, économiste spécialiste des associations, vient de terminer la troisième édition du Paysage associatif français qui fera l'objet d'une publication au printemps 2019. La première, sortie en 2007, auscultait au plus près le monde associatif et ses budgets à partir de chiffres collectés en 2005. La deuxième édition (2012) se basait sur une enquête de 2011 et permettait de voir l'évolution des associations en six ans.

Augmentation inégale

La « grosse » nouvelle de cette nouvelle édition basée sur les données de 2017 c'est que le nombre d'associations n'a pas cessé de croître depuis 6 ans et est passé de 1 300 000 à 1 500 000 ! « Mais attention, cette augmentation du nombre total d'associations (+2,4 % par an, soit +14,4 % dans les six dernières années) est très inégale selon la taille des associations » explique Viviane Tchernonog. Ce sont en effet les petites et très petites associations qui dopent ce chiffre, les associations sans salarié augmentant de 2,8 % sur la période. La véritable nouveauté est ailleurs : « Pour la première fois, révèle l'économiste, le nombre d'associations employeuses baisse (-0,3 % par an, soit -1,8 % sur la période). En compensation, leur taille a tendance à grossir, ce qui explique l'augmentation de différents critères comme l'effectif salarié dans les

PAYSAGE ASSOCIATIF FRANÇAIS



associations (+0,4 % par an), les équivalents temps plein (+1 %) et la masse salariale (+1,8 %) ».

Baisse des subventions

« Ce qui apparaît clairement dans les principaux résultats de l'enquête, c'est l'accentuation des phénomènes relevés en 2012 » explique-t-elle. En 2012 elle mettait déjà en évidence le tassement des financements publics (en pourcentage mais pas en valeur absolue) et le développement des financements privés dominés par ceux provenant directement de l'activité des associations. Le phénomène se poursuit, mais cette fois les financements publics baissent aussi en valeur absolue. Tandis que les budgets des associations ont crû de 1,6 % par an sur la période (+10 % environ en six ans), les subventions ont baissé de 1,7 % (soit -10 % en six ans). À noter toutefois que les collectivités ont pris le relais de l'État dont les subventions subissent une baisse annuelle de 1,2 % quand, dans le même temps, celles des départements et des communes sont en progression (+1,5 % pour les départements, +0,4 % pour les communes).

Relation prestataire

Aux subventions il convient d'ajouter les financements publics qui passent par les marchés ou délégation de service public. Ils avaient explosé de 2005 à 2011 (+73 %) et ont continué à augmenter depuis. Le total des financements publics a néanmoins baissé au total de 1,2 % sur les six dernières années. La définition légale de la subvention obtenue en 2014 et dont certains escomptaient qu'elle permette aux financeurs publics d'y recourir davantage n'a pas suffi à enrayer le phénomène. L'évolution des relations financières entre pouvoirs publics ou collectivités est bien davantage marquée par l'appel à la concurrence dans une relation de prestataire de plus en plus proche du modèle des relations avec les entreprises que par ce qui apparaît au final comme une argutie juridique sans effet. La subvention sera-t-elle un jour amenée à disparaître ? Certains commencent à le croire...

Participation des usagers en hausse

Autre point mis en évidence par Viviane Tchernonog : « L'augmentation de 1,6 %